

De l'accès financier à la robustesse macroéconomique : enseignements tirés de l'expérience marocaine

From Financial Inclusion to Macroeconomic Resilience: Evidence from Morocco

Aziza Imane EL HACHIMY

LEAM / Département d'Économie et de gestion, FSJES, Souissi, Rabat, Maroc.

Saïd TOUFIK

LEAM / Département d'Économie et de gestion, FSJES, Souissi, Rabat, Maroc.

Résumé. L'émergence des crises politiques et sanitaires, les effets du changement climatique, l'inflation ainsi que la pénurie des ressources constituent des facteurs majeurs affectant l'économie à l'échelle mondiale et nationale. Dans ce contexte, l'inclusion financière s'impose comme un levier essentiel pour renforcer la résilience économique des individus et des communautés, en leur permettant d'anticiper et de faire face aux divers chocs économiques. L'objectif de ce travail est de mettre en relief l'apport de l'inclusion financière dans le renforcement de la résilience économique. Pour ce faire, une approche exploratoire a été adoptée. Dans un premier temps, une revue de littérature et une étude documentaire ont été menées afin de cerner la problématique et d'avoir une vision globale de la situation au Maroc. Dans un second temps, nous avons analysé les résultats d'études effectuées dans le contexte marocain, complétés par un benchmarking avec d'autres environnements économiques. L'analyse des données recueillies a permis de confirmer l'impact positif et significatif de l'inclusion financière sur la résilience économique. Cette communication s'achève par un rappel de la démarche méthodologique suivie, ainsi que par la présentation des limites de l'étude, tout en formulant des recommandations à l'intention des chercheurs futurs.

Mots-clés : *Inclusion financière ; Résilience économique ; Méthode exploratoire ; Benchmarking ; Maroc.*

Abstract. The emergence of political and health crises, climate change, inflation, and resource scarcity are major factors affecting the global and national economies. In this context, financial inclusion stands out as a key lever to strengthen the economic resilience of individuals and communities by enabling them to anticipate and respond to various economic shocks. This paper aims to highlight the contribution of financial inclusion to economic resilience. To achieve this, an exploratory approach was adopted. First, a literature review and documentary research were conducted to clarify the research problem and gain an overview of the situation in Morocco. Second, we analyzed the results of existing studies in the Moroccan context and carried out a benchmarking with other economic environments. The analysis confirmed the positive and significant impact of financial inclusion on economic resilience. The study concludes with a reminder of the methodological process, highlights the study's limitations, and offers recommendations for future research.

Keywords: *Financial inclusion; Economic resilience; Exploratory method; Benchmarking; Morocco.*

1. Introduction

De nos jours, un système financier inclusif est perçu comme une priorité dans les politiques de développement des pays. Selon la Banque mondiale, l'inclusion financière désigne la possibilité offerte aux individus et aux entreprises d'accéder à une gamme complète de produits et services financiers, tels

que les transactions, les paiements, l'épargne, le crédit et l'assurance à un coût abordable, adaptés à leurs besoins et fournis par des institutions financières fiables et responsables. L'inclusion financière favorise ainsi l'accès à des services financiers appropriés et contribue à la réduction du recours aux sources de financement informelles (Sharma, 2010). Elle joue un rôle essentiel dans la stabilité financière et participe à une reconfiguration progressive des systèmes économiques, en intégrant les populations marginalisées et non bancarisées dans le secteur financier formel, renforçant ainsi leur capacité à faire face aux chocs économiques sans subir de conséquences majeures. Dans cette perspective, de nombreux efforts sont déployés à l'échelle mondiale afin de promouvoir l'inclusion financière comme levier de résilience économique.

Conscient de ces enjeux, le Maroc a connu un développement notable de son secteur financier au cours des dernières décennies, résultant de politiques publiques visant à faciliter l'accès aux services financiers et à renforcer l'inclusion financière des ménages marginalisés. Parallèlement, la résilience économique s'est imposée comme un facteur déterminant dans un contexte marqué par la multiplication des chocs exogènes, notamment les crises financières internationales, l'inflation et la volatilité des prix, la pandémie de la COVID-19, les épisodes de sécheresse ainsi que les tensions géopolitiques.

Dans ce contexte, cette recherche s'articule autour de la question centrale suivante : dans quelle mesure l'inclusion financière contribue-t-elle à renforcer la résilience économique et à réduire la vulnérabilité aux chocs économiques ? L'objectif principal de cette étude est de mettre en évidence l'impact de l'inclusion financière sur la résilience économique, tout en analysant les mécanismes par lesquels une meilleure maîtrise et structuration du secteur financier peuvent atténuer les effets des chocs sur les ménages à faible revenu.

Nous procéderons dans le cadre de ce travail à une analyse conjointe de l'inclusion financière et de la résilience économique dans le contexte marocain. Cette recherche propose une approche intégrée mettant en évidence les interactions entre l'accès aux services financiers et la capacité de l'économie à absorber et à surmonter les chocs. En outre, le choix du Maroc comme terrain d'étude permet d'apporter un éclairage empirique sur une économie émergente ayant engagé d'importantes réformes financières, encore peu explorée dans la littérature académique sous l'angle de la résilience macroéconomique.

Nous proposons alors de consacrer la première partie à la clarification des concepts clés et à la revue de la littérature relative à l'inclusion financière et à la résilience économique. La deuxième partie présente la méthodologie adoptée et l'approche empirique retenue, fondée sur l'analyse de rapports et de documents issus de sources fiables ainsi que sur le calcul de l'indice de stabilité macroéconomique. Enfin, la conclusion récapitule les principaux résultats, discute les limites de la recherche et propose des pistes de réflexion pour de futures études.

2. Inclusion financière

a. Définition de l'inclusion financière

Le terme "inclusion" provient du mot latin "inclusio" qui signifie "emprisonnement", et désigne l'insertion d'un élément dans un ensemble. Selon la Banque mondiale (2021), l'inclusion financière est définie par la capacité des personnes et des entreprises à bénéficier d'une variété de produits et services financiers. Pour Amidžić et al. (2014) l'inclusion financière est une situation économique où l'ensemble des membres de la société ont accès aux services financiers essentiels, sans discrimination ou marginalisation. Quant à Sarma (2012), l'inclusion financière est relative à trois dimensions, à savoir l'accessibilité, la disponibilité et l'utilisation du système financier formel. Sahay et al. (2015) ont définis l'inclusion financière comme

l'accès, l'utilisation et la fourniture de services financiers à des coûts abordables pour les segments vulnérables de la société.

L'Organisation des Nations Unies (ONU) relie l'inclusion e aux principes d'équité et d'égalité qui favorise la naissance d'un « système financier accessible à tous ». Dans une autre optique, M. D'Costa (2004) a déterminé l'inclusion à travers trois composantes, à savoir la capacité économique, la prise de décision financière et l'accessibilité. Afin de bien comprendre le principe de l'inclusion financière, Fuller (1990), et plusieurs auteurs l'ont définie par son opposé « l'exclusion financière », qui est une source majeure de déséquilibre économique et de frein de développement économique et de cohésion sociale au sein des sociétés. En effet, au vu de Bayot et Jérusalmy (2011), l'exclusion financière est l'incapacité pour des personnes d'avoir accès aux services et produits financiers offerts par les prestataires. Pour Hariharan et Marktanner (2011) c'est une exclusion de larges segments de la population de l'accès aux services bancaires,

L'exclusion économique est associée à l'analphabétisme, d'après (Buckland. 2012) et peut engendrer diverses formes de perversion au sein de la société en violation des normes sociales et des valeurs morales, vue son impact direct causant l'incapacité d'accéder aux services financiers de base, et l'absence d'infrastructure adaptée aux besoins des populations vulnérables.

D'après le développement théorique de Leyshon et al. (2006), l'exclusion financière peut être causé par plusieurs obstacles, dont l'auto exclusion qui est une décision personnelle, l'exclusion par les couts qui ne sont pas abordables par tout le monde, exclusion territoriale qui concerne le positionnement géographique des établissements de crédit, exclusion culturelle ou pédagogique et finalement exclusion d'accès et d'éligibilité qui est relative aux multitudes de conditions d'accès.

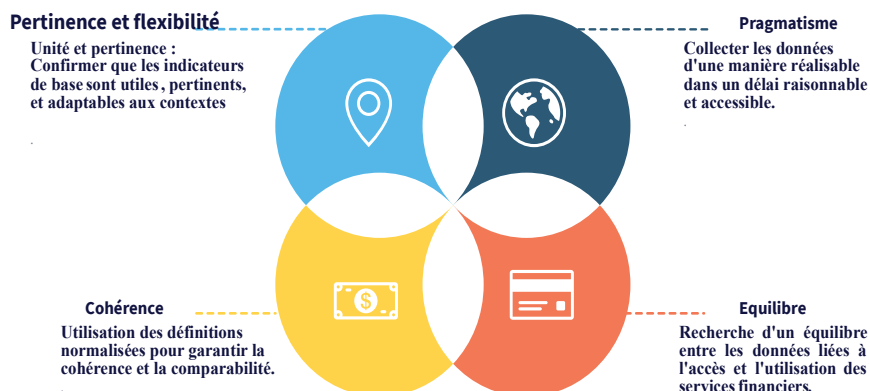
L'inclusion financière est également fréquemment rattachées à ses déterminants, Abbes (2022) a examiné les données du « Global Findex 2017 », et a mis en avant l'importance de cinq caractéristiques socio-économiques des individus ; le genre, l'âge, le niveau d'éducation, le niveau de vie et le statut d'emploi. Sous un autre ongle, Guérineau & Jacolin (2014) ont regroupés les déterminants de l'inclusion financière en trois catégories principales, tels que les facteurs d'offre, les facteurs de demande et les facteurs institutionnels. Par le biais de ces différentes études, il est crucial d'affirmer que l'inclusion financière est une combinaison complexe des facteurs socio-économiques et institutionnels.

b. Indicateurs de mesure de l'inclusion financière

Plusieurs états ont reconnu l'importance de l'inclusion financière mais comment la mesurer est restée une question bloquante pour eux, surtout dans un contexte où certains d'entre eux ont des mécanismes sophistiqués de collecte de données tandis que d'autres n'en ont pas du tout. L'alliance d'inclusion financière (AFI) a mis en place un Groupe de Travail sur les Données d'Inclusion Financière (FIDWG) qui a élaboré en 2013 un ensemble d'indicateurs de mesure d'inclusion financière¹. Le schéma ci-dessous illustre ses indicateurs (figure 1).

¹ - [FIDWG-guideline-note-No-4-FR_final.pdf](#) consulté le 22/09/2025 à 17h00

Figure 1 : Indicateurs de mesure de l'inclusion financière



Source : *Elaboré par l'auteur sur la base des données des travaux de l'AFI, 2013*

c. État des lieux de l'inclusion financière au Maroc

Au Maroc, Bank Al-Maghrib a adopté une approche multidimensionnelle afin de renforcer l'inclusion financière à travers la mise en œuvre de la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière (SNIF), structurée autour de huit piliers principaux. Le premier pilier vise à réussir le déploiement du paiement mobile en tant que levier clé de l'inclusion financière, en facilitant l'accès aux services de paiement modernes, sécurisés et à faible coût. Le deuxième pilier consiste à refondre le statut de la microfinance afin d'en faire un instrument plus efficace d'inclusion des populations vulnérables et marginalisées. Le troisième pilier porte sur le développement d'une assurance plus inclusive, adaptée aux besoins des ménages à faibles revenus et des petites structures économiques. Le quatrième pilier vise à créer les conditions favorables à l'accélération de l'inclusion financière par les banques, notamment à travers l'adaptation des produits, la digitalisation des services et l'élargissement de la couverture géographique. Le cinquième pilier concerne la mise en place d'un cadre et d'outils facilitant le financement des très petites entreprises (TPE) et des particuliers, afin de soutenir l'entrepreneuriat, l'investissement productif et l'emploi. Le sixième pilier repose sur l'accélération de la dématérialisation des paiements, dans le but de réduire l'usage des espèces, de sécuriser les transactions financières et de renforcer la transparence du système financier. Le septième pilier est consacré au renforcement et à la coordination des actions d'éducation financière, considérée comme un facteur déterminant pour améliorer la culture financière des citoyens et favoriser une utilisation responsable des services financiers. Enfin, le huitième pilier vise à mettre en place un dispositif de pilotage et une gouvernance dédiés à l'inclusion financière, assurant la coordination entre les différents acteurs et le suivi des actions engagées.

3. Résilience économique

a. Définition de la résilience économique

La notion « résilience » provient du verbe latin « *resiliere* » qui désigne rebondir ou se remettre en avant. Il désigne la capacité de revenir sa stabilité après un choc Koninckx & Teneau, (2010). L'utilisation du principe de la résilience a été propagée en 1973 par holling dans un sens écologique dans son ouvrage intitulé « *Resilience and Stability of Ecological Systems* », ce dernier a fait ressortir deux types de

résilience ; la première représente la capacité de surmonter les chocs et revenir à son état initial et la seconde qui implique l'évolution vers un état d'adaptation différent afin d'assurer la pérennité après le choc.

D'après les écrit de Guillaumont (2006) La résilience est la capacité effective d'un certain système à réagir face aux chocs. En 2017 il a développé cette définissant en ajoutant que la résilience englobe l'ensemble des actions prise en charge pour atténuer les effets d'un choc et renforcer la capacité d'adaptation.

La résilience est un terme vague avec plusieurs définitions, face à cette diversité Kuhls et al. (2022) l'ont cerné à travers six dimensions principales, identifiées par la suite dans la littérature comme des principes fondamentaux, il s'agit de l'exposition et sensibilité, la reprise, la flexibilité, la capacité, le bien-être et la durabilité.

b. Caractéristiques d'un système résilient

Les caractéristiques d'un système résilient comme présentées par Bahadur et al. (2010) permettent de comprendre les moyens par lesquels les communautés et les systèmes peuvent supporter l'impact des perturbations tout en s'adaptant aux changements environnementaux. Selon leur cadre de résilience, ces caractéristiques englobent des éléments sociaux, économiques, institutionnels et environnementaux qui permettent aux systèmes de résilience de ne pas seulement être fermes face aux chocs de déstabilisation, mais de se réorganiser et de voler différemment dans l'environnement. La figure ci-dessous montre les attributs clés du système de résilience.

Tableau 1 : Caractéristiques d'un système résilient

Caractéristique	Descriptif
Diversité	Un système résilient doit avoir une variété de ressources, de connaissances, de compétences et de stratégies. Cela permet au système de tolérer lorsque les conditions changent ou lorsqu'un défi surgit.
Capacité d'absorption	Le système doit être en mesure de tolérer les chocs sans conséquence grave ou dommage irréversible, faisant tout contrainte tout en permettant ses opérations fondamentales. Si une organisation peut absorber un choc, mais sans se déséquilibrer.
Capacité de redondance	Dupliquer les processus critique afin que la défaillance d'un composant ne conduise pas à un effondrement du système entier.
Capacité d'adaptation	Capacité de redondance un système ou les processus clés sont dupliqués, de sorte que l'échec d'un composant du système n'a pas conduit à l'effondrement du système entier.
Flexibilité	Un système qui peut répondre de manière efficace et efficace à plusieurs types de perturbations en ajustant ses comportements ou ses réponses pour maintenir l'intégrité du système

Modularité	Capacité du système à être organisé sous formes de composants autonomes l'un de l'autre. En cas de défaillance d'un module, les autres peuvent continuer à fonctionner, limitant ainsi l'impact de la perturbation.
Capacité de reconfiguration	Capacité de redistribution des ressources et de réorganisation de leur structure pour mieux gérer la situation.
Apprentissage et évolution	Evoluer et améliorer ses capacités à affronter de futurs chocs, ainsi mener des ajustements pour faire face aux chocs futurs
Capacité de récupération	Se remettre rapidement après une perturbation, à revenir à son état initial ou à un état fonctionnel équivalent.
Capacité à tirer parti des crises	Transformer les perturbations en opportunités de croissance et d'amélioration. Plutôt que de simplement résister aux crises, il peut en sortir renforcé, en développant de nouvelles stratégies

Source : élaboré par l'auteur sur la base des travaux de Bahadur et al. (2010)

Comme l'illustre le tableau 1, la résilience repose sur des capacités clés telles que l'absorption des chocs, l'adaptation, la flexibilité et l'apprentissage, qui constituent des leviers essentiels pour renforcer la robustesse des systèmes économiques face aux crises.

c. Mesurer la résilience économique

Notre étude repose sur les travaux de Briguglio (2009) pour mesurer l'indice de la résilience économique, ce dernier a mesuré l'adéquation des politiques dans quatre grands domaines ; la stabilité macroéconomique, l'efficacité du marché microéconomique, le développement social et la bonne gouvernance.

- **La stabilité macroéconomique :** Elle reflète l'équilibre entre les principales relations économiques, comme production et demande intérieure, l'épargne et l'investissement, les recettes et les dépenses budgétaires... Briguglio (2009) définit cet indice par trois variables, le déficit budgétaire, l'inflation et le chômage et la dette extérieure.
- **L'efficacité du marché macroéconomique :** Il s'agit de la vitesse d'ajustement vers l'équilibre après le choc à la suite de ce dernier les conséquences seront faibles si le marché s'ajuste rapidement pour atteindre l'équilibre et vice versa.
- **Le développement social :** Il consiste à placer les populations au premier plan de processus et à favoriser l'inclusion sociale des populations marginalisées afin d'atteindre leurs biens-être.
- **Bonne gouvernance :** Les pays dotés d'une bonne gouvernance sont mieux préparés à gérer les crises, la banque mondiale présente six indicateurs d'évaluation de la gouvernance : voix et responsabilité, stabilité politique et absence de violence, qualité de la réglementation, efficacité du gouvernement, état des droits et contrôle de la corruption.

d. Interaction entre la résilience économique et l'inclusion financière

L'inclusion financière a été identifiée comme un facteur crucial du développement économique (Claessens et Perotti, 2007). Plus l'accès des entreprises et des ménages à divers services bancaires est important, plus l'effet positif sur le développement économique est fort (Sahay et al., 2015). Raza et al. (2019) ont indiqué une corrélation positive entre l'inclusion financière et la résilience économique.

Dans cette perspective, une panoplie d'études ont infirmé également que le développement financier et le développement économique sont positivement liés (Abu-Bader et Abu-Qarn, 2008). De plus, les travaux antérieurs de Beck et al. (2007) et de (Sahay et al., 2015), ont confirmé que l'inclusion financière contribue à la performance de développement économique.

Dans cette optique, la résilience économique permet à une économie de se relancer d'une cadence rapide après avoir subi un choc et au degré de réticence (IPRE, 2021)).

4. Analyse l'impact de l'inclusion financière sur la résilience économique au Maroc

a. Méthodologie de recherche

Notre papier ambitionne de mettre l'accent sur l'inclusion financière et sa corrélation avec la résilience économique au Maroc. Nous avons privilégié une démarche méthodique exploratoire dans le but de présenter plus précisément un panorama exhaustif sur les différentes définitions et travaux élaborés dans ce domaine. Cette décision est expliquée par le caractère encore émergent de cette problématique dans le contexte marocain, ainsi que la nécessité d'appréhender les enjeux majeurs liés au phénomène étudié.

Cette méthode s'articule autour de deux étapes complémentaires essentielles. La première consiste à examiner les fondements théoriques relatifs aux concepts clés de l'étude, à travers une revue de la littérature et une analyse documentaire. Il s'agit d'explorer les principales définitions, approches conceptuelles et résultats de recherches antérieures, ainsi que d'étudier les documents institutionnels et les rapports élaborés dans ce champ d'analyse.

Par ailleurs, les publications utilisées proviennent de sources fiables, telles que Bank Al-Maghrib, la banque mondiale, l'Alliance pour l'Inclusion Financière (AFI), le Haut-Commissariat au Plan (HCP) et le Ministère des Finances.

La deuxième étape consiste à analyser les conclusions des travaux de recherche empirique réalisés au Maroc, en les comparant à celles d'autres environnements économiques, notamment d'autres pays en développement ou émergents. Cette démarche comparative nous permet de mieux appréhender les enjeux spécifiques du contexte marocain, tout en identifiant les meilleures pratiques et les domaines d'action possibles.

Enfin, cette démarche scientifique nous permet de formuler une série de recommandations et de présenter les limites de notre étude, afin d'orienter les recherches futures dans ce domaine.

b. Interprétations et discussions des données

i. État des lieux de la résilience économique et de l'inclusion financière au Maroc

Dans cette partie, nous avons essayé de présenter quelques statistiques et résumées des études effectuées sur l'inclusions financière et la résilience économique au Maroc.

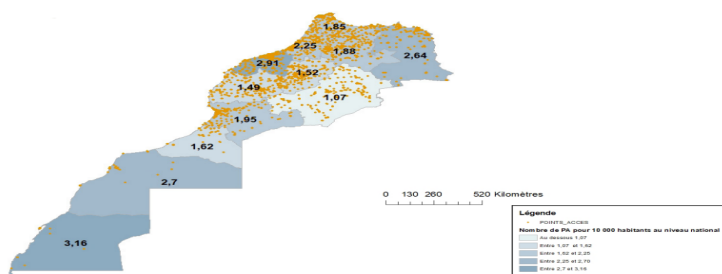
A cet effet, Le réseau de banques et d'institutions de paiement compte désormais 31 515 points d'accès, comparativement à 26 7717 l'année précédente, ce qui représente une progression de 17.7%. La distribution par région et type d'environnement (urbain/rural) se présente dans le tableau 2 ci-dessous :

Tableau 2 : Répartition des points d'accès par région

Région	Réseau bancaire		Réseau Etablissement de Paiement		Total des points d'accès	
	Rural	Urbain	Rural	Urbain	Rural	Urbain
BENI MELLAL-KHENIFRA	68	314	311	1.507	379	1.821
CASABLANCA-SETTAT	69	1.919	346	5.721	415	7.640
DRAA-TAFILALET	34	140	181	768	215	908
EDDAKHLA-OUED EDDAHAB	3	33	6	110	9	143
FES-MEKNES	42	749	151	2.663	193	3.412
GUELIMM-OUED NOUN	9	58	21	235	30	293
LAAYOUNE-SAKIA EL HAMRA	-	92	24	401	24	493
MARRAKECH-SAFI	38	631	222	2.393	260	3.024
ORIENTAL	59	549	140	1.784	199	2.333
RABAT-SALE-KENITRA	46	977	209	3.295	255	4.272
SOUSS-MASSA	48	471	179	1.453	227	1.924
TANGER-TETOUAN-AL HOCEIMA	45	610	194	2.197	239	2.807
Total	461	6.543	1.984	22.527	2.445	29.070

Source : Rapport de la stratégie nationale de l'inclusion financière nationale

Figure 2 : Répartition des points d'accès par région



Source : Rapport de la stratégie nationale de l'inclusion financière nationale

L'évolution des indices d'accès en comparaison avec les buts fixés par la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière nous précise l'efficacité des programmes élaborés par les divers partis prenants, comme le mentionne le tableau 3 suivant :

Tableau 3 : Evolution des indicateurs par rapport aux objectifs fixé

	Réalizations		Objectifs	
	2017 (1)	2022	2023	2030
Points d'accès financiers (2)	13.600	31 515 (3)	43.300	74.000
Nombre d'agents (4)	NA	22.611	25.000	50.000
% de communes rurales avec point d'accès	25%	34%	30%	50%

(1) Année de référence de la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière

(2) Σ Agents des EP (principaux et secondaires), agences de la microfinance, réseau bancaire & agents d'assurance

(3) Réseau bancaire et des établissements de paiement uniquement

(4) Agents de paiement principaux et agents de paiement détaillants

Source : Rapport de la stratégie nationale de l'inclusion financière nationale.

Quant à la résilience économique, Le tableau 4 illustre les différents indices mobilisés pour appréhender la résilience économique, tels que proposés par Hariri et al. (2023). Ces indices permettent de mesurer la capacité d'une économie à absorber les chocs, à s'y adapter et à retrouver un niveau de fonctionnement satisfaisant après une perturbation. En intégrant des dimensions structurelles, institutionnelles et macroéconomiques, ces indicateurs offrent une lecture multidimensionnelle de la résilience économique, allant au-delà des approches traditionnelles centrées uniquement sur la croissance ou la stabilité à court terme. L'utilisation de ces indices met en évidence l'importance de facteurs tels que la diversification économique, la solidité des institutions, la flexibilité des marchés et la capacité d'ajustement face aux chocs exogènes. Dans ce cadre, le recours à des indices synthétiques de résilience constitue un outil pertinent pour comparer les performances des économies et évaluer l'efficacité des politiques publiques mises en œuvre pour renforcer la robustesse économique

Tableau 4 : Divers indices de la résilience économique

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Indice de stabilité macro-économique	0.4	0.58	0.3	0.42	0.47	0.45
Indice de l'efficacité du marché micro-économique	0.4	0.58	0.3	0.42	0.47	0.69
Indice de gouvernance	0.57	0.72	0.67	0.66	0.59	0.73
Indice de développement social	0.67	0.67	0.68	0.68	0.68	0.68
Indice résilience économique	0.51	0.64	0.55	0.49	0.55	0.50

Source : Hariri et al, 2023.

Tableau 5 : Indice de la stabilité macro-économique

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Indice de stabilité macro-économique	0.40	0.58	0.30	0.47	0.45	0.52

Source : Elaboré par nos propres soins selon la base des données du MEF.

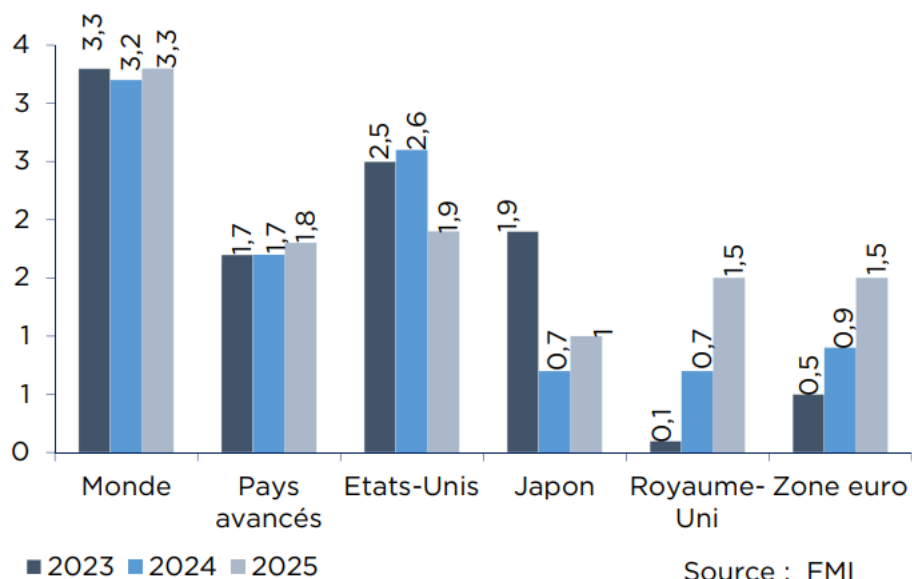
L'indice de stabilité macroéconomique présenté au tableau 5 au-dessous, nous offre une vision globale sur la résilience économique au Maroc, et met en valeur des fluctuations entre les intervalles, variant de 0,16

à 0,58. La moyenne générale tourne autour de 0,35. nous donne l'impression sur la stabilité économique. Dans ce contexte, l'inclusion financière apparaît comme un levier potentiel de renforcement de cette stabilité, en favorisant une meilleure mobilisation de l'épargne, une diversification des sources de financement et une réduction de la vulnérabilité des ménages et des petites entreprises face aux chocs économiques. En élargissant l'accès aux services financiers formels, l'inclusion financière peut contribuer à améliorer les mécanismes d'absorption et d'adaptation de l'économie, renforçant ainsi sa résilience macroéconomique à moyen et long terme.

ii. 3.2.2 Discussion des résultats, recommandations et perspectives

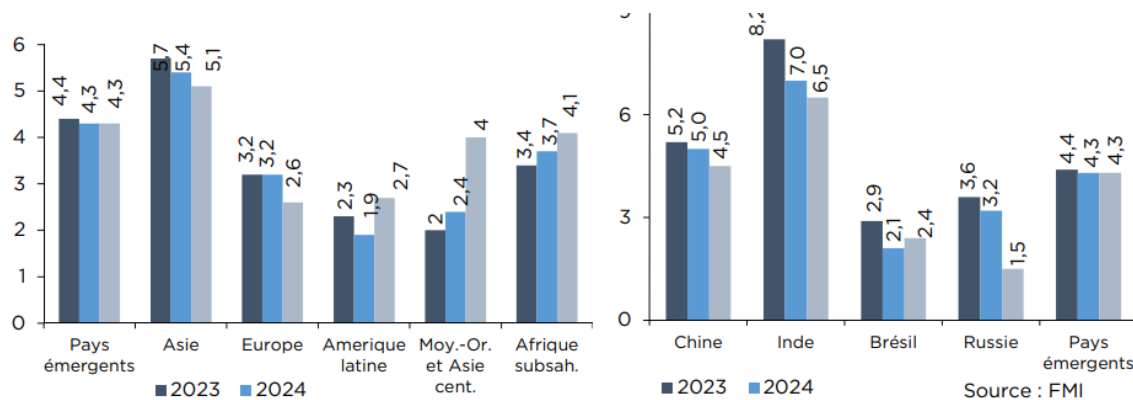
Selon le FMI, la croissance globale a connu une nette évolution de 3,2 % en 2024 et à 3,3 % en 2025. Dans les économies développées, la croissance restera stable et variable d'une zone à l'autre. Les économies en développement sont davantage robustes et résistantes à l'instabilité, particulièrement grâce à la Chine et l'Inde. Une relance est attendue en Afrique et dans la région MENA.

Figure 3 : Perspectives de croissance économique des pays avancés (en %)



Le FMI anticipe une expansion constante de 4,3 % en 2024 et 2025 pour les économies émergentes, légèrement inférieure à celle de 2023. La croissance mondiale continuera d'être principalement propulsée par l'Asie émergente, avec la Chine et l'Inde à sa tête. On prévoit une reprise économique en 2025 pour l'Amérique latine, avec le Brésil à sa tête. On observe une amélioration progressive des perspectives en Afrique subsaharienne et dans la région MENA. En dépit de cette résistance, ces nations affrontent constamment des obstacles structurels.

Figure 4 : Perspectives de croissance économique des pays émergents (en%)



Source : FMI

Dans le même ordre d'idée, selon des travaux menés dans le contexte marocain par Hariri et al, (2023), en se basant sur l'étude des indices de la résilience, une amélioration de la résilience économique grâce aux réformes mis en place par l'Etat marocain dans le volet financier.

En revanche, Ayachi et al. (2024) selon une étude empirique, ont mis en évidence l'important de l'inclusion financière dans le développement de système productif et par conséquent la résilience économique aux perturbations du marché. Cette étude est axée sur l'application de la méthode d'estimation du modèle vectoriel autorégressif (VECM) sur des données durant la période de 1980 au 2018.

Dans cet optique, d'après, Sene et al, (2023), ont prouvé que l'impact de l'introduction des processus financiers dans l'évolution de l'économie du Sénégal. Ce travail est élaboré en recourant au Modèle Autorégressif à Retards Échelonnés (ARDL).

En utilisant des données de panel de 285 villes chinoises entre 2011 et 2020, cette étude a mis en relief e mécanisme de l'effet de la finance numérique inclusive sur la résilience économique d'après (Yanan et al. 2023).

Selon l'analyse des documents et les travaux antérieurs effectués dans différents contextes et circonstances économique, on déduit que dans le cadre marocain, l'inclusion financière est un levier crucial et primordial dans le développement de la résilience économique.

Néanmoins, le gouvernement marocain, est censé d'instaurer un climat propice pour mettre en œuvre des mécanismes sophistiqués. Des systèmes d'informations plus évolués sont capables d'assurer la transmission tous les types de flux en toute sécurité et avec une rapidité et traçabilité.

En d'autres termes, un arsenal juridique est capital pour évoluer le taux de la confiance, de la sécurité et d'engagement du personnel et des pays dans la propension aux services financières innovantes et par conséquent être mieux placé pour affronter les perturbations de la conjoncture socio-économiques.

5. Conclusion

L'approche exploratoire nous a permis de bien analyser la revue littérature et divers documents et rapports relatifs à la résilience économique et l'inclusion financière. En référant également aux travaux antérieurs

de plusieurs pays dans le monde, nous avons conclu qu'au Maroc, l'inclusion financière joue un rôle crucial dans la promotion de la résilience économique.

Il convient de signaler que Le Maroc dispose des atouts considérables pour améliorer ce domaine. Cela peut être réalisé grâce au progrès technologique financiers. En plus, une série de mesures ont été mis en place pour assurer sur cette transition, numérique, évoluant le volet réglementaire, en assurant l'infrastructure nécessaire et pertinente, et en renforçant la confiance et l'engagement de tous les acteurs concernés.

Du surcroît, afin d'enrichir notre étude, des améliorations peuvent être mises en valeur notamment, l'intégration des autres indices, l'élaboration des nouveaux modèles économétriques, le traitement des données par des logiciels statistiques comme Stata et Eviews.

6. References

- Abbes, A. M. (2022). Les déterminants socio-économiques de l'inclusion financière dans les pays de la région MENA. *Les Cahiers Du Cread*, 38(1), 7–30.
- Abu-Bader, S., & Abu-Qarn, A.S.(2008). Financial development and economic growth: Empirical evidence from six MENA countries. *Review of Development Economics*, 12(4), 803–817.
- AFI – Alliance for Financial Inclusion. (2013). *Financial inclusion strategies: A handbook*. Kuala Lumpur: Alliance for Financial Inclusion.
- Amidžić et al. (2014). Assessing Countries' Financial Inclusion Standing—A new Composite Index, pp.5-8.
- Ayachi, F., El Mokri, A., & Bouziane, A. (2024). Financial inclusion and economic resilience in emerging economies: Evidence from developing countries. *Journal of African Economie*
- Bahadur, A., Ibrahim, M., & Tanner, T. (2010). Resilience: New utopia or new tyranny? Reflecting on the potentials and limits of the concept of resilience in relation to vulnerability reduction programmes. *Development Policy Review*, 28(3), 347-36
- Banque mondiale. (2021). Inclusion financière : L'inclusion financière est un facteur essentiel de réduction de la pauvreté et de promotion de la prospérité.
- Bayot, B., & Jérusalmy, O. (2011). *L'inclusion financière : Concepts, enjeux et pratiques*. Bruxelles : Éditions de l'Université Libre de Bruxelles.
- Beck, T., Demirgüç-Kunt, A., & Levine, R. (2007). Finance, inequality and the poor. *Journal of Economic Growth*, 12(1), 27–49.
- Briguglio, L. (2009). Conceptualizing and measuring economic resilience. *Oxford Development Studies*, 37(3), 229–247.
- Buckland.J (2012): « Hard Choices: Financial Exclusion, Fringe Banks and Poverty in Urban Canada. ».
- Claessens, S., & Perotti, E. (2007). Finance and inequality: Channels and evidence. *Journal of Comparative Economics*, 35(4), 748–773.
- D'Costa, M. (2014). L'inclusion financière, La revue du Réseau international pour une Économie humaine, Editions : Développement & Civilisations, N°419, pp. 1-4.
- Fuller.D et Moller.M (1990): « Banking for the poor: addressing the needs of Financial excluded communities. »
- Guérineau, S., & Jacolin, L. (2014). L'inclusion financière en Afrique subsaharienne : faits stylisés et déterminants. *Revue d'économie Financière*, 4, 57– 80.

- Guillaumont, P. (2006). La vulnérabilité macroéconomique des pays à faible revenu et les réponses de l'aide. *Revue d'économie du Développement*, 14
- Hariharan.G et Marktanner.M (2011): « The Growth Potential from Financial Inclusion. » Atlanta Fed/GSU International Development Economics Workshop.
- Hariri, S., El Amrani, K., & Berrada, M. (2023). Measuring economic resilience: A composite index approach. *International Journal of Economic Policy in Emerging Economies*, 16(2), 145–162.
- IPRE – Institut de Prospective Économique. (2021). *Résilience économique et développement durable au Maroc*. Rabat : IPRE.
- Kuhls, S., Kormann da Silva, N., Memmen, M., Schulze, N., Hafele, J., Tripathi, R., Temory, F., Dirth, E., Barth, J. (2022): Defining resilience in economic policymaking: Origins and current uses.
- Leyshon, A., Signoretta, P., Knights, D., Alferoff, C., & Burton, D. (2006). Walking with Moneylenders: The Ecology of the UK Home-collected Credit Industry. *Urban Studies*, 43(1), 161–186.
- Sahay, R., Čihák, M., N'Diaye, P., & Barajas, A. (2015). Rethinking financial deepening: stability and growth in emerging markets. *Revista de Economía Institucional*, 17(33), 73-107.
- Sene, M., Ndiaye, A., & Fall, M. (2023). Financial inclusion and macroeconomic stability in Sub-Saharan Africa. *African Development Review*, 35(1), 67–82.
- Sharma, D. (2010). Nexus between financial inclusion and economic growth: Evidence from developing countries. *Journal of International Development*, 22(6), 987–1004.
- Teneau G & Koninckx G, La résilience organisationnelle, rebondir face aux turbulences, Ed De Boeck, 2010.
- Yanan, L., Chen, X., & Zhang, Y. (2023). Financial inclusion, digital finance and economic resilience: Evidence from emerging economies. *Economic Modelling*, 121, 106208.